

Tri-angle

voir autrement la notion de déchets

SOMMAIRE

EDITO 1
QUELQUES ACTIONS DE COM-
MUNICATION DE NOS ADHÉ-
RENTS CONTRE LE PROJET DE
CONSIGNE DES BOUTEILLES EN
PLASTIQUE 2
LE SURCYCLAGE (EN ANGLAIS,
UPCYCLING) DES EQUIPEMENTS
DE PROTECTION INDIVIDUELLE
(EPI) DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE DUNKERQUE
(CUD)3
SMÉDAR : UN PLAN POUR
« BOOSTER » LE TRI!4
DU NOUVEAU SUR LES FILIÈRES
REP 6
LES BRÈVES DES ADHÉRENTS8
AGENDA 15

EDITO

Consigne des bouteilles plastique pour recyclage ou comment choisir entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.

l'objectif national de recyclage des emballages ménagers de 75 % est presque atteint avec l'unique (ou presque) concours des collectivités locales. Un nouvel objectif de collecter 90 % des bouteilles de boisson en plastique en 2029 vient d'être publié dans le cahier des charges de la filière emballages ménagers de 2023.



L'sujet de la consigne des bouteilles de boisson en plastique. La question qui est en outre posée est la suivante : peut-on atteindre les objectifs avec le dispositif qui a été construit depuis 30 ans et qui a largement évolué ?. Même si la réponse est évidente pour les collectivités locales : « oui mais à certaines conditions ! » , quelques uns n'y croient pas pour des raisons techniques ou pour des intérêts économiques.

Le procès fait aux collectivités locales garantes de l'intérêt général est injuste et sans fondement. C'est comme si on demandait à un élève d'atteindre 15/20 de moyenne générale et alors qu'il est sur le point d'atteindre cette moyenne, lui dire soudainement qu'il ne sera pas capable d'atteindre 18/20 dans une des matières.

Force est de constater que les associations de collectivités travaillent main dans la main et ont retroussé leurs manches pour élaborer un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs et de relancer une dynamique forte sur la collecte sélective et sur le recyclage de TOUS les emballages.

En face, certains industriels vertueusement cachés derrière l'atteinte de verts objectifs de collecte spécifiques sur les bouteilles de plastique, ne cherchent qu'à mettre en place un système parallèle à la collecte sélective, dénaturant le geste de tri devenu simple, privatisant la collecte et la récupération de la matière la plus intéressante et cherchant à limiter leurs pertes et à maximiser leurs profits.

Quand on sait que l'objectif sur les bouteilles de boisson en plastique consiste à collecter 100 000 tonnes supplémentaires et que certains industriels sont prêts à investir en machines et points de déconsignation plus de 750 millions d'euros... cela semble surréaliste! Surtout si on compare cela au soutien des collectivités sur les plastiques (725 euros la tonne) ou encore à tous les soutiens versés aux collectivités de 644 millions pour recycler plus de 3 800 000 tonnes.

l est plus que temps de faire preuve de bon sens !!!

Bertrand BOHAIN Délégué général Cercle National du Recyclage

QUELQUES ACTIONS DE COMMUNICATION DE NOS ADHÉRENTS CONTRE LE PROJET DE CONSIGNE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

 Communiqué de presse commun du 13 février 2023

« <u>Consigne des bouteilles en plastique : une fausse</u> bonne idée ! »

Co-signé par : Syctom, Siom, SMDO, Sigidurs, Azur, Smirtom du Vexin, Smitom Lombric, Emeraude, Tri-Action, Smitom du Nord-Seine-et-Marne, Tri-Or, Valoseine, Rived, Sietom, Sietrem, Simacur, Siredom et Sitru, communauté d'agglomérations de Cergy-Pontoise.

Smitom du Nord-Seine-et-Marne

Communiqué de presse du 13 février 2023 ; Motion contre la consigne de tri sur les bouteilles plastiques et canettes

Sitcom Pezenas-Agde

<u>Communiqué de presse sur les risques liés à la consigne des bouteilles en plastique</u>

Lettre co-signée des 7 présidents d'intercommunalités membres de la SPL Oekomed adressé à Madame Couillard, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.

SIOM de la Vallée de Chevreuse

Motion en faveur du maintien du service public de collecte et de traitement pour le recyclage des bouteilles en plastique **▶** EVODIA

Motion contre le projet de consignation pour recyclage des bouteilles plastiques

→ SMDO

Motion contre le projet gouvernemental de mise en place d'une consigne sur les bouteilles de boissons en plastique

→ SMEDAR

Communiqué de presse du 13 mars 2023

 Acteurs publics du traitement du déchet d'Occitanie

Motion présentée dans le cadre de la concertation sur la «consigne» des bouteilles de boissons en plastique pour recyclage

N'hésitez pas à nous contacter pour être ajouté à cette liste et marquer votre opposition à ce projet!

LE SURCYCLAGE (EN ANGLAIS, UPCYCLING) DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE (CUD)



n 2021, la Direction réduction et valorisation des déchets et la Direction de la commande publique ont lancé une démarche visant à transformer les vêtements de travail réformés des agents de la collectivité en objets promotionnels.

In l'absence d'une filière de recyclage des vêtements professionnels, cette initiative permet de donner une seconde vie à un gisement de matière textile réutilisable.

our ce faire, un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé aux structures de l'économie sociale et solidaire via le « Club ESS » animé par la CUD.

uatre structures ont accepté de produire trente prototypes de produits (sacs, sacoches de vélo, trousses, porte-clés, etc.) dans leurs ateliers de couture.

- La Régie de Quartier de Grande-Synthe (Grande-Synthe);
- Coud'Pouce (Coudekerque-Branche);
- L'Entreprise Adaptée du Littoral Dunkerquois (Coudekerque-Branche);
- ACL Proxi Pol (Saint-Pol-sur-Mer).

'objectif de cette démarche est multiple : valoriser des déchets produits par la collectivité, acheter des produits fabriqués localement par des structures de l'économie sociale et solidaire et développer une activité d'insertion sur le territoire (en valorisant le savoir-faire).

moyen terme, ce projet vise à promouvoir, au sein de la collectivité, le surcyclage des matières textiles. L'ensemble des services pourraient en effet utiliser ce gisement pour commander des goodies auprès des prestataires locaux.

plus long terme, cette démarche pourrait être le point de départ d'une réflexion menée à l'échelle du territoire qui, du fait de son activité industrielle, consomme de grandes quantités d'EPI.



Pour plus d'information

Communauté Urbaine de Dunkerque :

Géraldine BIRE

Cheffe de projet économie circulaire Service Stratégie et économie circulaire Direction Réduction et Valorisation des Déchets

SMÉDAR : UN PLAN POUR « BOOSTER » LE TRI !



Depuis septembre 2022, le Smédar déploie une nouvelle campagne de communication d'envergure nommée le Plan Boost. C'est avec le soutien financier de Citeo que le Smédar mène cette action sur l'ensemble du territoire de ses cinq adhérents :

- la Métropole Rouen Normandie ;
- → la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime (ville de Dieppe);
- → la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin ;
- → la Communauté de Communes Caux-Austreberthe ;
- → la Communauté de Communes Bray-Eawy.

'objectif de cette campagne est d'informer et de sensibiliser les usagers du territoire, soit 610 000 habitants, sur les consignes de tri en vigueur. Malgré l'extension de ces consignes en 2016, le Smédar n'a pas constaté une progression importante des tonnages de collecte sélective entrants au centre de tri de l'Ecopôle VESTA. De plus, les résultats des caractérisations montrent qu'il y a encore beaucoup d'emballages et de papiers dans les ordures ménagères.

our atteindre l'optimisation de la collecte de tous les emballages plastiques, les services du Smédar commencent à travailler sur la programmation et le chiffrage de ce plan en février 2021 suite à la signature d'une convention avec Citeo pour booster le tri.

es adhérents du Smédar ont participé à la réflexion et à la mise en œuvre du plan. Plusieurs réunions ont été organisées avec chacun d'entre eux, en présence de Citeo pour présenter ce projet et connaître leurs attentes concernant les actions à mettre en place. uelques impératifs ont été imposés par Citeo notamment :

- renouveler la signalétique sur les équipements de pré-collecte (bacs de tri et d'ordures ménagères des particuliers en pavillon et en immeuble du territoire et colonnes de tri);
- former les gardiens d'immeuble en se rapprochant des bailleurs ;
- rencontrer et former les employés municipaux pour qu'ils soient en capacité de répondre aux questions des usagers sur le thème du tri sélectif.

e remplacement de la signalétique des bacs des foyers individuels est réalisé par les adhérents.

n effet, cette opération étant trop importante techniquement et financièrement pour le Smédar seul, il a été convenu que le syndicat prenne en charge la création et l'impression des stickers et finance 2/5e de la prestation de pose de la signalétique. De son côté, Citeo s'est engagé à financer 60 % de ces dépenses. Les intercommunalités ont passé des marchés publics pour cette prestation. En fonction des territoires, soit :

- → la mise à jour de la signalétique est en cours par La Poste ou des associations d'insertion;
- la dotation en bac individuel se poursuit et la signalétique est réalisée avant la distribution;
- le territoire est en apport volontaire dans ce cas, le stickage est effectué par le Smédar.

es Assistants de Communication de Proximité du Smédar s'occupent également du renouvellement de la signalétique des bacs de collecte des grands ensembles.

e Plan Boost contient de nombreuses opérations, en plus de celles mentionnées précédemment, qui se sont succédé jusqu'au mois de juin 2023 :

Un forum a réuni le 18 octobre dernier, une cinquantaine de bailleurs sociaux au centre de tri du Smédar. Les chefs de secteur et d'agence présents ont pu assister à une présentation du Smédar, de ses missions et du plan Boost, détaillant les actions et le partenariat entre acteurs pour atteindre l'objectif. Les Assistants de Communication de Proximité (ACP) ont pu prendre contact avec les bailleurs sociaux référents sur la partie du territoire dont ils ont la charge. Ce rendez-vous était le coup d'envoi d'une opération d'envergure pour une synergie avec les gardiens d'immeubles et les locataires, pour un tri efficace dans les résidences du territoire.

es 18 Assistants de Communication de Proximité (anciennement « ambassadeur du tri », mais leurs missions et compétences dépassant l'information sur le tri, l'appellation de leur poste a évolué) sont répartis en binôme sur le territoire découpé en 8 secteurs. Ils sont chargés de prendre contact avec les bailleurs sociaux présents sur leur périmètre afin de planifier des rencontres sur site avec les gardiens d'immeubles, organiser des diagnostics pour identifier des dysfonctionnements (bacs manquants par rapport au nombre de foyers, couvercle manquant ou cassé). Ils collent les stickers sur les couvercles, donnent des panneaux rigides présentant les consignes à installer dans les locaux poubelles, prodiguent des conseils sur l'organisation du local poubelle, proposent des visites du centre de tri et une formation sur les enjeux du tri avec supports spécifiques. Ces moments ont permis aux agents du Smédar et aux gardiens d'échanger sur leurs métiers respectifs, de mieux les connaître et ainsi, mieux cerner leurs difficultés. Ils vont également à la rencontre du personnel municipal pour fournir de la documentation, des informations et proposer des visites.

e Smédar s'est concentré en premier lieu sur les bailleurs sociaux. Néanmoins, les bailleurs privés ayant eu écho de leur plan Boost commencent à prendre contact avec les services pour y participer. De ce fait, le Smédar prépare un courrier à leur intention pour tous les informer.





La diffusion d'une roue du tri «Tournez c'est trié», à l'ensemble des foyers du territoire. Adressé par voie postale et accompagné d'un courrier de présentation du plan signé du président du Smédar et du président de l'intercommunalité concernée, le «mémotri» magnétique rappelle au quotidien les consignes de tri.



 Habillage de certains métros de la Métropole Rouen Normandie aux couleurs du Plan Boost;



- Campagnes radio diffusées sur les ondes ;
- Street marketing: évènement pendant deux jours dans le centre-ville de Rouen sur le thème du tri sélectif avec l'intervention d'un artiste jonglant avec des bouteilles en plastique pour interpeler les usagers. Des Assistants de Communication de Proximité

étaient également présents pour informer les usagers sur les consignes de tri ;



Habillage de la vitrine d'un abribus durant le street marketing. Des déchets recyclables ont été insérés entre deux épaisseurs de verre.



e financement de Citeo, à hauteur de 60 % du total des dépenses, a permis au Smédar de s'engager dans cette campagne d'envergure à destination de l'ensemble du territoire en moins d'un an.

Pour plus d'information

SMEDAR

Armelle SICOT
Directrice de la Communication
armelle.sicot@smedar.fr

site internet : https://www.smedar.fr/

DU NOUVEAU SUR LES FILIÈRES REP

FILIÈRE EMBALLAGES MÉNAGERS

CONSIGNE DES BOUTEILLES DE BOISSON EN PLASTIQUE

près de nombreux reports suivis d'une annulation de la réunion nationale de concertation autours de la consigne, la Secrétaire d'Etat Bérangère Couillard a communiqué au travers de la presse sur plusieurs mesures :

- « Mettre en place une consigne nationale du verre pour réemploi ouverte à tous les producteurs volontaires qui souhaiteront utiliser les emballages réemployables standardisés (pots à yaourt, bouteilles, bocaux...). Et pour que les Français adhèrent à ce dispositif, il faudra des points de reprise dans les supermarchés et les hypermarchés, en nombre suffisant pour que les Français puissent les rapporter facilement. D'abord une phase d'expérimentation avec les distributeurs volontaires, puis d'ici 2 ans la généralisation.
- Interdire les emballages non recyclables à partir de 2025. Ces emballages ne sont pas recyclables car ils ne passent pas sur les tapis de tri en raison d'une mauvaise éco-conception ou car il n'existe pas de filière industrielle de recyclage adaptée. L'interdiction se fera progressivement.
- Généraliser le bac jaune dans l'espace public : entreprises, gares, évènements sportifs, festivals... Les éco-organismes proposeront pour cela une reprise gratuite du bac jaune. Cette mesure est synonyme de simplification pour les Français et de coûts en moins pour les entreprises.
- Déployer la tarification incitative des déchets partout où cela est possible. C'est possible en particulier pour les maisons individuelles. Avec le principe « plus je trie moins je paye » de taxe locale sur les déchets. L'ADEME a pu constater jusqu'à + 40 % de tri en plus grâce à elle. Mais il faut aider les collectivités à mettre en place cette tarification incitative. Pour cela il faut tra-

vailler à faire évoluer le cadre fiscal, permettre une adaptation territoriale de la tarification incitative (entre les quartiers résidentiels ou d'immeubles), et réfléchir à comment la rendre plus sociale pour éviter l'impact sur les familles nombreuses.

Mobiliser les territoires en retard sur la collecte et le recyclage, par la mise en place d'un système de bonus-malus et de contrats de performance. Ils permettront aux collectivités de s'engager dans une dynamique de progrès et d'améliorer le service de collecte des emballages pour les Français. Les collectivités qui s'engageront seront soutenues avec des bonus. Mais des malus pour celles qui ne voudront pas progresser. »

ême si beaucoup de ces mesures étaient déjà intégrées dans la loi ou dans les propositions du plan de la plateforme des associations de collectivités en lien ici, les collectivités locales restent vigilantes sur la décision devant arriver en septembre/octobre sur la consigne pour recyclage des bouteilles plastiques.

e combat continue et la pression contre la consigne des bouteilles de boisson en plastique doit se maintenir. Le Cercle National du Recyclage tient d'ores et déjà à remercier ses adhérents qui ont pris part aux concertations régionales, celles qui ont élaboré des motions et qui ont fait remonter via ces réunions l'opposition totale des collectivités locales faisant écho à nos prises de positions nationales.

u cas ou vous ne l'auriez pas vu le Cercle National du Recyclage a préparé une vidéo pour expliquer cette fausse consigne sur le lien suivant https://www.youtube.com/watch?v=OEMA67TrDvM. Cette vidéo est utilisable et diffusable sans restriction.

CAHIER DES CHARGES EMBALLAGES MÉNAGERS

En parallèle de la concertation autour de la consigne des bouteilles de boisson, le Cercle National du Recyclage avec la plateforme des associations de collectivités locales a élaboré un document de traduction des 14 propositions au sein du futur cahier des charges de la filière. Parmi ces dernières, les associations de collectivités locales ont réclamé une forte augmentation des financements

liés aux appels à projets sur le hors foyer et sur l'amélioration de la collecte sélective tout en visant à une prise en charge minimale des dépenses d'investissement à hauteur de 80%. Les propositions relèvent aussi le taux d'aide des ambassadeurs de tri et le soutien à la communication. Les associations demandent aussi que la prise en charge des coûts net de référence soit passée à 100 % comme l'indique la directive.

FILIÈRE PMCB

près de très très nombreuses réunions, le barème de soutien a obtenu un accord de la part de représentant des associations de collectivités locales. Le Cercle National du Recyclage a consulté son conseil d'administration qui a pris acte de la proposition de barème et donne son accord sur ce dernier. Cependant le barème devra être revu dans fin 2024 suite aux premiers retours de terrain et devra intégrer les éléments de coûts demandés par ailleurs à l'ADEME dans le cadre des travaux de la DSREP d'analyser le coût des déchèteries.

e contrat en cours de finalisation devrait être disponible début juillet sur la plateforme territeo et des webinars seront organisés par l'organisme coordonnateur de la filière pour expliquer et répondre aux questions.

Ces sujets seront largement abordés lors de notre forum du 4 octobre et vous aurez la possibilités d'interagir avec les acteurs de ces filières. Nous vous donnons rendez-vous à Capbreton pour notre évènement annuel.

Pour plus d'information

Cercle National du Recyclage: Bertrand BOHAIN Délégué général

bbohain@cercle-recyclage.asso.fr

LES BRÈVES DES ADHÉRENTS

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (44)

Une concertation citoyenne pour réduire nos déchets à la source

En 2022 a eu lieu une grande Concertation Citoyenne Déchets. Cette concertation a abouti à 32 propositions formulées par les habitants, reprises en grande majorité dans la Stratégie Déchets du territoire pour 2023-2030. Ordures ménagères, tri sélectif, déchèteries... la priorité est donnée à la réduction des déchets, avec un objectif minimum fixé à 12 kg de déchets ménagers en moins par habitant par an d'ici 2026. Même si au global, les déchets ont suivi une tendance à la hausse ces dernières années, les efforts réalisés par les habitants ont permis d'améliorer la qualité du tri voire de réduire certains déchets : - 15 kg d'ordures ménagères par habitant en moyenne entre 2013 et aujourd'hui. Réduire, réutiliser, recycler... Afin de poursuivre ces efforts pour mieux maitriser le coût des déchets et limiter leur impact sur l'environnement, la CCEG souhaite maintenir la dynamique de concertation en invitant les habitants et acteurs du territoire à répondre à un questionnaire entre début mai et début juin. Construit à partir des propositions du groupe citoyen de 2022, tout un chacun peut donner son avis sur les actions qui lui semblent prioritaires. Un tirage au sort sera proposé à l'issue, avec à la clé des lots à gagner, zéro déchet bien sûr!

https://www.cceg.fr/informations-transversales/actua-lites/une-concertation-citoyenne-pour-reduire-nos-dechets-a-la-source-1

Communauté de communes du Bassin de Pompey (54)

réemploi des matériaux, le Bassin de Pompey innove

A l'occasion de la démolition des bâtiments Limon, le Bassin de Pompey innove en participant pour la première fois à la démarche de réemploi proposée par le bureau d'études Re!Nouveau (accompagné par l'association Remise pour la diffusion du catalogue). Tous les éléments et matériaux en bon état et pouvant être réutilisés dans d'autres constructions (luminaires, escaliers, radiateurs, briques en

verre, huisseries...) ont été recensés dans un catalogue accessible en ligne.

https://www.bassinpompey.fr/projets/amenagement-urbain/ilot-coeur-de-ville/reemploi-des-materiaux-le-bassin-de-pompey-innove

Communauté d'agglomération Amiens Métropole (80)

Amiens Métropole lance un club d'entreprises autour du recyclage et du réemploi des matériaux dans le secteur du BTP. Un enjeu majeur.

« On souhaite impulser une dynamique en faveur de l'économie circulaire. D'autant que labellisée Économie circulaire depuis 2020, la collectivité a été auditée afin de prétendre à la troisième étoile. » Les propos d'Alain Gest, le président d'Amiens Métropole, lors de la première rencontre du Club des acteurs du réemploi et du recyclage dans le BTP organisée le 31 mai au Quai de l'innovation, traduisent l'ambition de la collectivité, « déjà impliquée via des actions grand public telles que l'opération Zéro gaspi, zéro déchet, les Repair cafés et le réemploi dans ses déchetteries ». Objectifs de ce premier rendez-vous organisé avec le CD2E (Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires) : informer, partager les expériences, les bonnes pratiques et les difficultés au regard de la nouvelle filière économie circulaire des produits et matériaux de construction voulue par le Gouvernement. Pour accentuer le réemploi et le recyclage dans le bâtiment et mettre fin aux décharges sauvages grâce à la reprise gratuite des déchets et la création de déchetteries dédiées aux artisans et TPE.

https://www.amiens.fr/Actualites/Le-ba-timent-en-e-conomie-circulaire

→ Communauté d'agglomération Grand Annecy (74)

Expérimentation du tri dans l'espace public du centre-ville d'Annecy

Pour que le geste de tri devienne plus systématique, le Grand Annecy et la Ville d'Annecy expérimentent jusqu'à fin 2023 de nouveaux dispositifs

de tri pour collecter tous les emballages (bouteilles plastiques, canettes...) issus de la consommation nomade hors foyer.

L'appel à manifestation d'intérêt « hors foyer »

Avant sa généralisation au 1er janvier 2025, prévue par la loi AGEC*, le Grand Annecy et la Ville d'Annecy ont choisi d'expérimenter la collecte séparée pour le tri des déchets d'emballages pour les produits consommés sur l'espace public. Elles ont pour cela répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) initié par Citeo dans le but de développer le recyclage des emballages ménagers issus de la consommation nomade hors foyer. Cette expérimentation est aussi une réponse au besoin de renforcer les obligations de tri et collecte séparée des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés des établissements recevant du public (ERP).

La Ville d'Annecy a notamment été retenue par Citeo car elle présente plusieurs atouts favorables à une telle expérimentation : schéma de collecte et de recyclage déjà optimal, extension des consignes de tri mise en place, fréquentation touristique, consommation nomade, et surtout la volonté d'agir de ses élus.

Citeo et JCDecaux ont souhaité développer un nouvel équipement de tri pour les villes, qui apporte une réponse crédible en matière d'intégration urbaine, d'esthétisme, d'ergonomie d'usage pour les citoyens et les agents de collecte. Ce nouvel équipement a été dessiné par Patrick Jouin, designer de plusieurs modèles de mobiliers urbains installés en France et à l'étranger.

Ainsi, des bornes de tri faciles à utiliser, bien entretenues et collectées régulièrement par les équipes de la Ville seront disponibles pour les Annéciens, les touristes et les usagers du domaine public.



Ces nouveaux mobiliers exclusivement destinés aux déchets des consommations dans la rue, et non aux déchets des foyers et professionnels, seront expérimentés dans les zones de consommations nomades importantes tels des places publiques, des zones touristiques et étudiantes, lieux de passages importants, forte densité commerciale...

https://www.grandannecy.fr/france/ACTUALITES/news/index.html/id-1221#gsc.tab=0

Communauté d'agglomération du Pays de Dreux (28)

Un concours de poèmes pour les gardiens du tri!

Comme chaque année, l'Agglo du Pays de Dreux a proposé un programme de sensibilisation à l'environnement destiné à toutes les écoles primaires du territoire qui souhaitaient s'y engager.

« Les gardiens du tri », nom donné à ce programme, compte plusieurs actions visant à sensibiliser le jeune public au tri des déchets, au compostage et aux gestes bénéfiques pour préserver notre planète.

Durant cette année scolaire, neuf écoles du territoire ont participé activement et ce sont donc 195 enfants de niveau CM1-CM2 qui ont pu être sensibilisés.

La journée de clôture du programme organisée le vendredi 16 juin, avait pour objectif de les remercier de l'intérêt qu'ils ont porté aux différentes actions et à les féliciter pour leur participation au concours de poèmes!

Une animatrice de la Direction de la Collecte et de la Valorisation des Déchets, s'est rendue dans chacune des classes participantes pour une intervention d'une heure, visant à sensibiliser les élèves au tri des déchets et donc aux nouvelles consignes de tri mises en place depuis le 1^{er} janvier 2023 sur notre territoire, mais également au compostage des biodéchets.

À cette occasion, chaque enfant a reçu un livret pédagogique qui aborde de façon ludique, les grands enjeux environnementaux.

Ils ont ensuite été accueillis pour une visite au cœur des coulisses du centre de tri Natriel puis ont été immergés dans l'univers de la maison de

l'Éco'Logis, pour devenir incollables sur les différents gestes éco-citoyens.

https://www.dreux-agglomeration.fr/actualite/unconcours-de-poemes-pour-les-gardiens-du-tri/

▶ Bordeaux Métropole (33)

Exonération de la TEOM des professionnels

Bordeaux Métropole propose aux professionnels qui n'utilisent pas le service d'enlèvement des ordures ménagères d'être exonérés de la Taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM).

Pouvez-vous être exonéré?

Cette exonération s'adresse à tous les professionnels n'utilisant pas le service de collecte de Bordeaux Métropole et faisant appel à un prestataire privé pour la collecte et le traitement de leurs déchets.

Pour être exonérées sur l'avis d'imposition 2024, les entreprises doivent déposer leur demande via ce formulaire entre le 1^{er} avril et le 15 juin 2023 et respecter le règlement ci-dessous.

Elles ont ensuite jusqu'au 10 juillet 2023 pour compléter et finaliser leur dossier.

https://www.bordeaux-metropole.fr/actualites/exoneration-teom-professionnels

→ Orléans Métropole (45)

Défi textile en entreprise : plus de 16 tonnes collectées

En mars dernier, 31 entreprises de la métropole acceptaient de relever le défi textile : collecter auprès de leurs employés un maximum de vêtements, chaussures ou linge de maison, qui seront par la suite réemployés ou recyclés. Au total, plus de 16 tonnes ont ainsi été collectées, et près de 5000 € de dons remis à 3 associations solidaires.

16 323 kilos récoltés, défi relevé!

Après les écoles, les collectivités ou encore les collèges, c'est auprès des entreprises qu'Orléans Métropole avait décidé de se tourner pour organiser la nouvelle édition de son Défi Textile. Elles avaient jusqu'au 14 avril pour collecter auprès de leurs salariés un maximum de vêtements, chaussures,

linge de maison ou articles de petite maroquinerie. En un petit mois, ce sont ainsi plus de 16 tonnes de textiles qui ont été collectés par Le Tremplin auprès des 32 sociétés participantes, et pris le chemin des locaux de l'association solidaire pryvataine, où ils seront triés, avant d'être, selon leur état, réemployés ou recyclés. Et à ce petit jeu, c'est l'entreprise orléanaise Technologie Servier qui s'est distinguée, avec un ratio de 18,9 kilos par salarié (soit près de 3 tonnes collectées), suivie des Fleuryssois de la CCI Loiret (17,4 kilos par employé). Stelliant, de Saint-Jean-le-Blanc, vient compléter le podium, avec une moyenne de 5,7 kilos par salarié.

Les 3 entreprises lauréates ont alors reçu un chèque, à remettre à l'association choisie au tout début du défi. 2988 € ont ainsi été remis à « Un arc en ciel pour Clara », qui vient en aide à une jeune fille qui souffre de polyhandicap, 905 € pour « Badaboum », qui vise à améliorer l'accueil et le confort des enfants hospitalisés et permettre à leur famille de les accompagner dans de meilleures conditions, et 801 € pour White Rabbit (réhabilitation des animaux de laboratoire).

https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/defi-textile-en-entreprise-plus-de-16-tonnes-collectees

→ Communauté Urbaine de Dunkerque (59)

Déchets : un nouvel équipement pour une ambition collective

La Communauté urbaine de Dunkerque vient de mettre en service sa nouvelle régie de collecte des déchets, à Petite-Synthe. Un équipement moderne pour une politique innovante afin de réduire et de mieux trier nos rebuts.

Un vaste bâtiment aux parois de bois, lumineux, des vestiaires et des bureaux modernes pour les agents, un immense carport protégeant les camions bennes, des espaces pour le tri des encombrants... La nouvelle régie de collecte des déchets, à Petite-Synthe, améliore les conditions de travail des 180 agents qui y oeuvrent et porte l'ambition de la CUD dans le domaine des déchets : celle de « redevenir pionnière et d'avoir une action aussi exemplaire que pour les transports », résume Patrice Vergriete.

Le nouvel équipement symbolise « le pari d'une

collecte modernisée qui doit faire changer les habitudes des habitants », aux yeux du président de la CUD. Avec un double objectif, celui de réduire le volume de nos poubelles et de mieux trier nos déchets pour leur donner une nouvelle vie.

D'autres investissements communautaires renforceront les moyens donnés à nos changements d'habitudes : la régie de collecte de Gravelines s'installera en 2024 dans un nouveau bâtiment et la CUD va construire un nouveau centre de tri à Petite-Synthe, qui entrera en service en 2025.



https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/dechets-unnouvel-equipement-pour-une-ambition-collective

➤ Evodia (88)

EVODIA lance sa nouvelle campagne de communication

Séparer, trier, recycler. Ensemble relevons le défi du tri!

Évodia a lancé, le mardi 02 mai 2023, une nouvelle campagne de communication autour de l'erreur de tri la plus fréquente : les imbriqués ! A vocation pédagogique mais surtout humoristique cette campagne s'articule autour d'une minisérie « Tri story » regroupant 4 vidéos avec en vedette la comédienne et humoriste vosgienne, Mademoiselle Serge.

Prêt à améliorer votre geste de tri?

Cette nouvelle campagne de communication sera à découvrir dans l'ensemble des cinémas du territoire vosgien, dans la presse papier et numérique via des encarts publicitaires, sur la chaîne locale Vosges TV et via de nombreuses publications sur les réseaux sociaux. L'objectif étant que le message parvienne à la majorité des Vosgiens et que le geste de tri soit encore amélioré!

https://www.evodia.org/blog/2023/05/02/tri-story-la-nouvelle-campagne-de-communication-devodia-pour-

reduire-les-erreurs-de-tri/

→ SIOM de la Vallée de Chevreuse (91)

Le SIOM forme les écoliers au lombricompostage

Dans le cadre du programme « École Durable », le SIOM intervient dans les écoles de Ballainvilliers, d'Orsay et de Gif-sur-Yvette pour initier les élèves au lombricompostage.

Pour expliquer ce processus aux élèves, le SIOM a doté chaque école d'un lombricomposteur. Tour à tour, les classes sont formées à son utilisation : rôle des vers Eiseinia, déchets autorisés et interdits, gestion des températures, gestion de l'humidité, aération, etc.

Les écoliers ont ensuite pour mission de déposer les restes alimentaires, les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œufs, le marc de café ou encore le carton. A terme, les déchets digérés par les vers de terre se transforment en compost, un engrais naturel qui pourra être réutilisé dans les plantes d'intérieur ou dans un jardin.

Cet atelier permet ainsi à chaque enfant de découvrir concrètement le rôle fondamental de la biodiversité des sols dans la préservation de l'environnement. C'est aussi leur faire découvrir des solutions pour réduire leurs déchets.



https://www.siom.fr/2023/02/16/le-siom-forme-les-ecoliers-au-lombricompostage/

→ SMITRED Ouest Armor (Valorys) (22)

Le Printemps des R' revient le 3 et 4 juin

La quatrième édition du Printemps des R' se déroulera le samedi 3 et dimanche 4 juin prochain à Guingamp. L'événement qui avait rassemblé entre 5 000 et 10 000 personnes sur les éditions précédentes se tiendra sur le site de Kergoz pour un week-end festif sous le signe du réemploi, de la récup' et de la réparation. https://www.valorys.com/fr/actualites/le-printemps-des-r-revient-le-3-et-4-juin

SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers (75)

Les sciences comportementales pour favoriser les gestes plus éco-responsables.

Comment inciter les citoyens et les citoyennes à passer de l'intention à l'action ? Comment les aider à adopter de nouvelles habitudes plus vertueuses ? Des questions complexes qui ont amené le Syctom à s'intéresser aux sciences comportementales afin de mieux comprendre les leviers psychologiques et sociaux liés aux éco-gestes.

Dans le cadre de ses missions de prévention et de sensibilisation en faveur du tri et de la réduction des déchets, le Syctom innove en s'appuyant sur les sciences comportementales afin de mieux comprendre les leviers psychologiques et sociaux liés aux éco-gestes et ainsi mieux inciter les habitants et les habitantes à adopter des gestes plus éco-responsables.

Afin de faire évoluer efficacement les comportements, le syndicat a donc décidé de s'appuyer sur une démarche innovante baptisée GD6D (prononcez « j'ai décidé »), proposée par la société E3D-Environnement.

Un accompagnement individuel sur la durée

Comment mobiliser les habitant·es en porte-àporte et suivre en temps réel les changements de comportement ? En pratique, cela se traduit par une série d'entretiens menés avec les habitant·es sur plusieurs mois, de visu puis par téléphone, de manière à accompagner les changements dans la durée. Les éco-animateur et éco-animatrices du Syctom ont ainsi bénéficié de sessions de formation sur-mesure.

Pour accompagner durablement les citoyen·nes, l'outil s'articule autour de trois axes :

- les sciences comportementales ;
- le numérique via un logiciel d'accompagnement facilitant l'action à grande échelle;
- l'humain via une communication de proximité et un suivi personnalisé.

En parallèle de ces échanges individuels, les habitants et les habitantes peuvent participer à des événements (animations, ateliers collectifs...) avec l'ambition de déployer de nouvelles pratiques à l'échelle d'une résidence, d'un quartier voire d'une ville. Il s'agit non seulement de s'inscrire dans une logique de responsabilisation individuelle, mais aussi d'une prise de conscience collective sur la nécessité à agir.

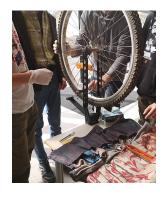
https://www.syctom-paris.fr/actualites/les-sciences-comportementales-pour-favoriser-les-gestes-plus-ecoresponsables.html

➤ Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente (CALITOM) (16)

Zéro déchet au collège de Montbron

Dans le cadre du programme d'accompagnement « Mon collège zéro déchet », l'établissement de Montbron a organisé une journée d'animations et de sensibilisation à destination des élèves de 6ème et 4è.

En partenariat avec Calitom, les élèves ont pu participer à différents ateliers : création de sacs à pain et élastiques à partir de tissus réemployés, réparation de vélos, quizz sur les bonnes pratiques du recyclage et du tri, réalisation de cosmétiques zéro déchet, sensibilisation au changement climatique, ateliers sur l'éco-mobilité et les emballages...



Le collège de Montbron est engagé dans un plan d'actions de réduction de ses déchets et accompagné par Calitom pour mobiliser tous les acteurs de l'établissement dans une démarche d'éco-exemplarité et de prévention, réduire les quantités de déchets produits de 20 %, développer une politique d'achat permettant de réduire les quantités de déchets produits, et mettre en place le tri des déchets et des biodéchets.

Cet engagement a été pris dans le cadre d'une convention de partenariat pour le développement de la prévention des déchets dans les collèges signée en juillet 2022 par le Département de la Charente, l'Education Nationale, les agglomérations d'Angoulême et de Cognac et Calitom.

https://www.calitom.com/fr/actualite/zero-dechet-au-college-de-montbron

→ Syndicat Mixte DECOSET (31)

Visite guidée « Mon Jardin Zéro Déchet » du mois de juillet

Le jardin pédagogique de la déchèterie de Plaisance-du-Touch vous accueille le mercredi 5 juillet, de 17h00 à 18h00 pour la dernière visite guidée de la saison 2022-2023!

À travers « Mon Jardin Zéro Déchet », découvrez des techniques de jardinage au naturel et des solutions concrètes pour valoriser vos déchets verts dans votre jardin : paillage, compostage, butte lasagne, mulching...!



http://www.decoset.fr/actualites/visitejardin-visite-guidee-mon-jardin-zero-dechet-du-mois-de-juil-let 256.htm

➤ Syndicat Mixte du Département de l'Oise -SMDO (60)

Près de 700 personnes sensibilisées aux bons gestes du tri durant la ronde de l'oise

Labellisée « événement écoresponsable » par le SMDO, la 68ème édition de cette course cycliste a été l'occasion d'inciter le public à trier ses emballages et ses papiers

La 68^è Ronde de l'Oise a tenu ses promesses. Labellisée « événement écoresponsable» par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), elle a permis durant les quatre jours de l'épreuve (du 1^{er} au 4 juin) de sensibiliser près de 700 personnes au tri et à la réduction des déchets. Les animateurs du SMDO ont été présents à chaque village « départ » et « arrivée » pour animer le stand dédié à cet effet.

Un travail de concert autour du tri

En signant la charte, les organisateurs se sont engagés à travailler de concert avec les équipes du Syndicat. Leurs bénévoles, une fois formés aux gestes du tri par les animateurs du SMDO, n'avaient plus qu'à les appliquer. A la buvette, par exemple, plus question de servir les boissons dans des contenants jetables à usage unique. Le SMDO a fourni 500 des gobelets réutilisables. Les organisateurs ont joué le jeu en mettant en place des sacs jaunes et noirs pour le tri des déchets ou encore des collecteurs de mégots. Et d'inciter le public à suivre leurs conseils.

Une étape par le stand du SMDO

Sur leur stand, les équipes du SMDO ont aussi assuré les animations. Les amateurs de La Petite Reine ont été invités à faire étape au stand du Syndicat où des jeux sur le tri et la réduction des déchets les attendaient avec à la clef des cadeaux : gourdes fabriquées à partir de matières recyclées, cendriers de poche, stylos... et un grand sac de pré-collecte permettant d'organiser le tri à la maison.



https://www.smdoise.fr/informations-generales/ecoevenement-bilan-ronde-de-loise-2023-06-09/

➤ Syndicat Mixte pour l'élimination des déchets ménagers de l'arrondissement de Rouen -SMEDAR (76)

Agents communaux et ripeurs mobilisés pour booster les gestes de tri !

En parallèle de la sensibilisation menée auprès des bailleurs sociaux, les assistants de communication de proximité vont à la rencontre des agents communaux et des ripeurs.

A travers la campagne de communication et de sen-

sibilisation, déployée par le Smédar et soutenue financièrement par Citeo, nos assistants de communication de proximité vont à la rencontre des bailleurs sociaux. Nos collègues sensibilisent également depuis plusieurs semaines les agents communaux et ripeurs des collectivités adhérentes.

Suite à une session d'information qui est délivrée par nos équipes, les agents communaux et ripeurs sont accueillis au centre de tri pour une visite de nos installations. L'occasion de découvrir la suite qui est donnée aux déchets recyclables collectés.

L'objectif est de leur rappeler la simplification des consignes de tri en vigueur pour optimiser le recyclage de tous les emballages et des papiers. Rien ne serait possible sans ce travail de coopération entre tous ces acteurs!



https://www.smedar.fr/actualites/les-agents-communaux-et-ripeurs-mobilises-pour-booster-les-gestes-detri

➤ Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés -TRIFYL (81)

Avec Trifyl, dans le stade aussi je trie!

Dans le cadre de son partenariat avec le Comité du Tarn de rugby, Trifyl se rend dans les stades pour rencontrer et sensibiliser le public et les joueurs aux bons gestes de tri!

Découvrez nos vidéos amusantes réalisées au printemps à l'occasion des « Boucliers du terroir » au stade Pierre-Fabre de Castres :



https://www.trifyl.fr/actualites/avec-trifyl-dans-le-stade-aussi-je-trie

➤ Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets - SYMEVAD (62)

« Irréversibles ? » un film d'animation déjà primé!

Dans le cadre de l'atelier cinéma du Lycée Senez, le SYMEVAD a été sollicité par les élèves pour leur projet « Irréversibles ? », un film d'animation déjà primé!

Cette année, le thème du festival de Bagnères-de-Bigorre (RLV65) est « irréversible ». Les élèves ont pensé spontanément au plastique/développement durable/environnement... raison pour laquelle M.Lemaire, l'enseignant en charge de l'atelier cinéma, nous a sollicités pour phosphorer sur leur projet dans nos locaux et ce lors de différentes étapes.

En décembre 2022, les élèves du groupe scénario ont passer 2 journées complètes dans nos locaux. Au programme : visite du centre de tri, échange avec un agent du centre de tri et de la responsable prévention du SYMEVAD, ainsi qu'une phase de brainstorming avec Léa Machado.

Un second groupe est venu quant à lui en février pour faire la prise de son dans le centre de tri, le tout encadré par Pierre-Antoine Naline.



https://www.symevad.org/actualites/irreversibles-un-film-danimation-deja-prime

→ SYVADEC (20)

Une 5e édition des Trophées EcoScola réussie!

Les écoles Calvi-Santore et de Folelli ont remporté l'édition 2022 – 2023 des Trophées EcoScola le 8 juin à Francardo. 8 établissements participaient cette année à cette manifestation organisée par le SYVADEC, dans le cadre de son programme pédagogique EcoScola.

Les trophées EcoScola, c'est avant tout un évènement festif et fédérateur, qui vient clôturer de manière conviviale et ludique l'année scolaire.

Pour cette 5e édition, plus de 150 élèves issus de 8 écoles* venues de toute la Corse se sont affrontés autour d'un challenge créatif et écoresponsable.

Les équipes engagées ont travaillé tout au long de l'année à l'élaboration d'un totem sur la thématique du tri et de la réduction des déchets. Leur objectif était d'installer durablement des gestes écoresponsables dans leur établissement scolaire.

https://www.syvadec.fr/une-5e-edition-des-trophees-ecoscola-reussie/

→ *Trivalis* (85)

La Team Trivaou, en route pour sensibiliser les touristes et vendéens cet été!

Une équipe composée de 4 éco-animateurs, baptisée la Team Trivaoù, va sillonner le littoral vendéen, à vélo, pendant tout l'été.

Objectif: informer les touristes et vendéens sur les bons gestes de tri mais aussi sur toutes les alternatives zéro déchet.



Du lundi 26 juin au samedi 2 septembre 2023, Laure, Chléa, Elise et Eric, les 4 saisonniers éco-animateurs vont déambuler en vélo-cargo, de l'île de Noirmoutier jusqu'à La Tranche-sur-Mer.

Sur les remblais, ports ou sites touristiques majeurs, vêtus du message « Ensemble réduisons nos déchets », ils inviteront les touristes à se questionner sur leurs comportements et à changer leurs habitudes vers un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Véritable outil de médiation convivial et atypique, le vélo-cargo sera à la fois un comptoir d'accueil où les touristes et usagers pourront échanger avec les éco-animateurs mais pourra aussi se transformer en pupitre d'animation pour jouer au Triva'quiz. Deux personnes s'affronteront pour répondre le plus vite possible à une série de 5 questions et tenteront de gagner un cadeau zéro déchet (sac shopping réutilisable, cendrier de plage, ...).

Sur le modèle d'une roue de la fortune, la roue du tri permettra également de tester ses connaissances sur le tri des déchets types de l'été (crème solaire, paire de tongs cassées, maillot de bain, ...).

Enfin, les éco-animateurs feront aussi la promotion de Trivaoù, l'application mobile pour bien trier ses déchets en Vendée.

https://trivalis.fr/la-team-trivaou-en-route-pour-sensibiliser-les-touristes-et-vendeens-cet-ete/

AGENDA



!!! LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE INTERVIENDRA LORS DE CET ÉVÈNEMENT !!!



21e forum

L'AVENIR DES FILIÈRES EMBALLAGES ET PMCB SERA-T-IL « REP-SPONSABLE » ?



Capbreton (40) Casino



Programme et inscription sur www.cercle-recyclage.asso.fr

avec le soutien de











@CNRecyclage

Cercle National du Recyclage - 5 rue Jules de VICQ 59000 LILLE - Tél. : 03.20.85.85.22 E-mail: contact@cercle-recyclage.asso.fr - Site: www.cercle-recyclage.asso.fr Directeur de la publication : Jean-Patrick MASSON - Rédacteur en chef : Bertrand BOHAIN Equipe de rédaction : Philippine DUBOIS, Delphine GOURLET, Inès TISSANDIER, Caroline GOSSEAU